

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 10 novembre, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h00.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Monsieur Steve Bernier, conseiller au siège numéro 1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur Benedict Fortin, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Opérateur –chauffeur de camion de déneigement**
- 4. Contrat de cueillette des matières résiduelles et recyclables**
- 5. Camion de déneigement : crédit-bail**
- 6. Période de questions**
- 7. Clôture de la séance**

////////////////////////////////////

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**

Le maire constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h00.

- 2. Adoption de l'ordre du jour.**

1411-17

Il est proposé par monsieur Steve Bernier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Opérateur-chauffeur de camion de déneigement

1411-18

ATTENDU QUE le maire apposait son *veto* à la résolution 1411-03 qui modifiait la résolution 1410-04 concernant l'employé désigné aux opérations hivernales;

ATTENDU QUE dans ce contexte le dossier doit être présenté à nouveau au conseil;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu que le maire et le directeur général rencontrent M. Clément Gauthier pour expliquer les circonstances d'un contrat d'une durée de trois années par souci d'équité pour l'une et l'autre des parties impliquées;

Qu'un contrat révisé d'une durée d'un an renouvelable lui soit présenté assorti d'une réévaluation des conditions de travail à son échéance.

1411-19

VU la nécessité de sécuriser les opérations de déneigement,

Il est proposé par madame Andrée Blouin
Et unanimement résolu d'approcher MM. Bruno Côté, Rémy Bernier et Antoine Ouellet pour connaître leurs intérêts et leurs disponibilités afin d'agir à titre de deuxième opérateur-chauffeur pour les opérations de déneigement;

Qu'en sus de cette mesure, qu'une liste de rappel soit établie pour assurer une relève en cas d'empêchement ou de force majeure;

Que la liste de rappel soit constituée par un lancement à la population par le biais de media-poste.

4. Contrat de cueillette des matières résiduelles et recyclables

1411-20

ATTENDU QUE la municipalité a entrepris une procédure d'appels d'offres par voie d'invitation en vertu des dispositions de l'article 936 du Code Municipal;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, en l'occurrence « Bouffard Sanitaire Inc. » et « Exploitation Jaffa Inc. »;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes par le directeur général de la municipalité, Benedict Fortin, en présence du maire Jean-Pierre Chouinard le 5 novembre dernier;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est « Bouffard Sanitaire Inc. » pour chacune des années de contrat;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre et unanimement résolu que « Bouffard Sanitaire Inc. » soit retenu comme entrepreneur désigné à la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclables aux fins du devis et modalités contractuelles;

Que le maire et directeur général de la municipalité soient autorisés à préparer et signer le contrat avec le représentant dûment autorisé de « Bouffard Sanitaire Inc. »;

Que le présent contrat soit pour une durée de quatre années telle qu'indiquée au bordereau à savoir :

Année 1 (1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015) :

- Matières résiduelles : 10 699.84 \$
- Matières recyclables : 13 295.14 \$

Année 2 (1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016) :

- Matières résiduelles : 10 913.84 \$
- Matières recyclables : 13 561.04 \$

Année 3 (1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017) :

- Matières résiduelles : 11 132.11 \$
- Matières recyclables : 13 832.26 \$

Année 4 (1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018) :

- Matières résiduelles : 11 354.76 \$
- Matières recyclables : 14 108.89 \$

Que les présentes prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2015

5. Camion de déneigement : crédit-bail

1411-21

ATTENDU QU'une proposition de financement a été déposée pour analyse et étude pour amorcer la réflexion quant aux différentes options dont le conseil dispose;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par monsieur Steve Castonguay Et résolu unanimement que le Directeur général, M. Benedict Fortin, soit dûment autorisé à faire les représentations qui s'imposent afin de vérifier auprès de la concurrence les différentes modalités de financement en matière de crédit-bail pour le nouveau camion de déneigement.

6. Période de questions.

Aucune.

7. Clôture de l'assemblée

1411-22

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Clarence Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h01.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

Benedict Fortin,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jean-Pierre Chouinard, Maire